

Monsieur,

91

Comme je me faisis avec infiniment de plaisir de toutes les occurrences ou je pourrois exccuter quelque chose au gré et a la satisfaction de Votre Excellence, j'ai été charmé de pouvoir rendre quelques services au Capitaine Dronick et le faire jouir autant qu'il a dependu de moi de la gracieuse intercession dont il a plu a Votre Excellence de l'honorer. Je reçois avec les memes egards ce que Votre Excellence

14

a bien voulu exiger en sa faveur, par rapport a une vacance qui doit exister dans mon Stab, et pret a m'y conformer quand l'occasion s'en presentera, et que le College de Guerre aura approuvé le transport du Capitaine Koschelow aux Cuirassiers, je souhaiterois seulement que la place que le Capt. Drewnicki desire lui puisse étre avantageuse, et pas prejudiciable a sa fortune ulterieure, vu que les Ukases prescrivent aux Adjutants de rester 10 ans dans le meme Employ sans esperer de L'avancement.

Touttefois j'y donnerai les mains

autant qu'il le fera dans mon pouvoir, —  
suppliant Votre Excellence de se tenir per-  
suadée qu'on ne peut rien ajouter au —  
devouement zélé et a la considération tres  
distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'  
estre

Monsieur  
De Votre Excellence,

a Briga  
le 2 de Juin  
1750.

votre tres humble  
et obéissant  
seruiteur

P. Comte Lacy